

450 personnes par an
sur l'arrondissement du Laonnois,
orientées par les Acteurs du Service
Public de l'Emploi

Responsable Opération :
Patrice BOUTILLIER

Budget total : 285 511.05 €
Financement UE : 171 306 €

OBJECTIFS :

- Permettre aux personnes en recherche d'emploi ou inscrits dans un parcours d'insertion, **d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins et attentes**
- **Constituer un levier pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale** en proposant des solutions d'ordre physique, économique, cognitif ou culturel afin d'acquérir une mobilité autonome
- Mettre en place **une offre matérielle de services de transport** notamment pour permettre aux bénéficiaires d'élargir leur potentiel de recherche d'emploi et de répondre aux opportunités

La Plateforme est proposée par la Maison de l'Emploi et de la Formation sur l'exercice 2026

Boîte à outils

1) Atelier « se repérer – se déplacer »

Mieux connaître son environnement, y trouver des repères, améliorer la lecture de cartes et de repérages sur plans.

2) Atelier « confiance mobilité »

- ⇒ Planifier un projet, organiser une sortie en anticipant les besoins en termes de budget et de déplacement, solliciter des partenaires pour mettre en place des visites découvertes.
- ⇒ Utiliser les transports en commun.

3) Atelier « Préparation code »

(ateliers par niveau : sensibilisation, acquisition de connaissances, autonomie)

Adopter le vocabulaire spécifique au code de la route, acquérir une méthodologie d'apprentissage, se projeter en tant qu'utilisateur de la route : que ce soit en vélo, scooter, voiture

4) Atelier « simulateur »

Préparer techniquement et mentalement les candidats à l'évaluation pédagogique de conduite, apporter une réponse pédagogique lorsque l'évaluation de conduite a révélé des difficultés qui empêchent une orientation vers la formation au permis B.

5) Atelier « Infos et aide à la mobilité »

Informar sur les aides et dispositifs de droit commun sur la mobilité et aide au montage du dossier si nécessaire.

6) Atelier « Parc mobilité »

Proposer une solution au bénéficiaire la plus appropriée par rapport à l'opportunité qui se présente à lui en matière d'emploi et/ou d'entretien d'embauche ou de formation qualifiante dans un périmètre à déterminer avec votre référent mobilité.

Le diagnostic mobilité

- Repérer les freins à la mobilité entravant l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi
- Identifier des solutions à apporter
- Permettre la prise en compte par la personne elle-même de sa difficulté de mobilité et gagner son adhésion pour mettre en place une réponse globale en termes de mobilité

1 Durée :

**En moyenne 4 mois,
composée d'entretiens
individuels, de formations
collectives, de mises en
situation réelle**

Renseignement auprès de la
Maison de l'Emploi du Pays Laonnois - Service Mission Locale
4 A Avenue Carnot
02000 LAON

☎ 03 23 27 38 90 – contact,mef@mefdulaonnois.fr

Responsable de publication :
Patrice BOUTILLIER

<https://www.mefdelaon.com/actions-fse-iej>



Cette action est cofinancée par :

